

La séance du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, se tient devant public. L'enregistrement audiovisuel de la séance sera disponible sur le site Web de la MRC environ 24 heures après la tenue de la séance.

L'ordre du jour de la séance tenante a été publié sur le site Web de la MRC de La Haute-Gaspésie le 21 novembre 2025. Les citoyens ont été invités à poser leur question ou émettre un commentaire par courriel : [greffe@hautegaspesie.com](mailto:greffe@hautegaspesie.com) ou lors de la période de questions de la séance.



## PROVINCE DE QUÉBEC MRC de La Haute-Gaspésie

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, tenue le vingt-sixième jour de novembre deux-mille-vingt-cinq, à 19 h 15, à la salle de conférences du centre administratif de la MRC de La Haute-Gaspésie, situé au 464, boulevard Sainte-Anne Ouest, à Sainte-Anne-des-Monts.

Sont présents :

- M. Sylvain Tanguay, préfet, MRC de La Haute-Gaspésie
- M<sup>me</sup> Marie-Ève Godbout, mairesse, ville de Cap-Chat
- M. Simon Deschênes, maire, ville de Sainte-Anne-des-Monts
- M. Yves Sohier, maire, municipalité de La Martre
- M<sup>me</sup> Renée Gasse, mairesse, municipalité de Marsoui
- M. Roberge Castonguay, maire, municipalité de Rivière-à-Claude
- M. Magella Emond, maire, municipalité de Mont-Saint-Pierre
- M<sup>me</sup> Annie Bélanger, mairesse, municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis
- M. Joël Côté, maire, municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine

Sont également présents :

- M<sup>me</sup> Maryse Létourneau, directrice générale et greffière-trésorière, MRC de La Haute-Gaspésie
- M. Jean-Simon Vigneault, directeur général adjoint, MRC de La Haute-Gaspésie
- M. Jérôme Emond, directeur des ressources financières et greffier-trésorier adjoint, MRC de La Haute-Gaspésie
- M<sup>me</sup> Nataly M. Ferland, adjointe de direction, MRC de La Haute-Gaspésie

### VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 19 h 30 par M. Sylvain Tanguay, préfet de la MRC de La Haute-Gaspésie. M<sup>me</sup> Maryse Létourneau, directrice générale et greffière-trésorière, agit comme secrétaire de la séance.

### RÉSOLUTION NUMÉRO 12748-11-2025 TNO

Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 26 novembre 2025

CONSIDÉRANT QUE le préfet reçoit dispense de lecture de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 26 novembre 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour a été déposé sur le site web de la MRC en date du 21 novembre 2025 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. SIMON DESCHÊNES ET RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE, SIÉGEANT POUR L'ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS, adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 26 novembre 2025 tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## RÉSOLUTION NUMÉRO 12749-11-2025 TNO

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 octobre 2025

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 octobre 2025 a été courriellé à chacun des élus le 21 novembre dernier ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME RENÉE GASSE ET RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE, SIÉGEANT POUR L'ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS, approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 octobre 2025 tel qu'il a été soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### RÉSOLUTION NUMÉRO 12750-11-2025 TNO

Approbation du *Rapport des impayés et déboursés directs* du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2025

IL EST PROPOSÉ PAR M. MAGELLA ÉMOND ET RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE, SIÉGEANT POUR L'ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS, approuve le *Rapport des impayés et déboursés directs* du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2025 :

Paiements : 48 604,71 \$

Factures : 6 543,12 \$

TOTAL : 55 147,83 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT

M. Joël Côté, maire de la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine, par la présente :

1. donne avis de motion, qu'il sera soumis pour adoption, à une séance subséquente du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, le règlement numéro 2025-434 TNO intitulé *Règlement pour l'adoption du budget 2026 des TNO de la MRC de La Haute-Gaspésie*.
2. dépose le projet du règlement numéro 2025-434 TNO.

---

Joël Côté, maire de la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine

### AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT

M. Roberge Castonguay, maire de la municipalité de Rivière-à-Claude, par la présente :

1. donne avis de motion, qu'il sera soumis pour adoption, à une séance subséquente du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, le règlement numéro 2025-435 TNO intitulé *Règlement des prévisions des revenus et dépenses, imposition des taxes foncières et spéciales, taxe sur les immeubles non résidentiels, cout des services pour l'année 2026*.

Ce règlement portera notamment sur les éléments suivants :

- Taux d'intérêt sur les soldes impayés des taxes devenues exigibles
- Taux particulier à la catégorie résidentielle
- Taux particulier à la catégorie des immeubles non résidentiels

- Taux particulier à la catégorie des terrains vagues
- Tarif pour la gestion des ordures ménagères comprenant l'enlèvement et le traitement des ordures récupérables et l'enfouissement des ordures ménagères
- Tarif pour les services d'urgence en milieu isolé

2. dépose le projet du règlement numéro 2025-435 TNO.

---

Roberge Castonguay, maire de la municipalité de Rivière-à-Claude

## **AFFAIRES DIVERSES**

Aucun dossier *Affaires nouvelles*.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Période de questions de 19h33 à 19h36.

## **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 19 h 36 par Mme Renée Gasse et résolu que la séance soit levée.

Je, Sylvain Tanguay, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

---

Sylvain Tanguay, préfet

---

Maryse Létourneau, directrice générale  
et greffière-trésorière